



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 8 mars 2019

Convocation des conseillers :
le 8 mars 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 15 mars 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet : 9.2. Crédit spécial extraordinaire - Parc animalier;
décision**

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial de 45.000 € concernant l'acquisition d'un transporteur électrique pour le département du parc animalier;

Considérant que le crédit devra être inscrit à l'article 4/4/625/223100/99542 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Considérant qu'il sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2019 à l'article 4/612/221312/14020 "Nonnewisen - Lot 6N - construction";

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

le crédit spécial de 45.000 € concernant l'acquisition d'un transporteur électrique pour le département du parc animalier.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 11.04.2019

Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

Two handwritten signatures in blue ink. The first signature is on the left, and the second is on the right, positioned below the text 'Le secrétaire général' and 'Bourgmestre' respectively.